



Concours de maîtrise d'œuvre Pour un habitat écologique et social En Pays Corbières & Minervois

Note d'information complémentaire n°2 Du vendredi 4 novembre 2011

Faisant suite aux questionnements de certains d'entre vous, nous tenons à informer l'ensemble des équipes qui préparent leur candidature des éléments suivants.

II / Article 2.1 : Contenu du dossier de présélection.

« Ce dossier de présélection sera limité à 5 feuillets A4 recto verso au maximum, indiquant de façon précise : »

- Il est convenu que ces 5 feuillets A4 recto verso rassemblent la présentation des 3 premiers points, à savoir :
 - **La composition de l'équipe** en mentionnant de façon claire pour chaque membre de l'équipe : expériences, références et/ou diplômes. Pour les professionnels sans expérience (jeunes architectes, artisans en phase de démarrage...) il est proposé que leur présentation soit illustrée d'esquisses d'intention et bénéficie de l'appui de parrainage.
 - **Les différents projets ou réalisations** dans le domaine de la construction écologique, mentionnant clairement la participation de chacun à ces différents travaux et accompagnés d'illustrations.
 - **Une note d'intention** indiquant l'intérêt et la motivation pour le concours, la compréhension des enjeux de l'opération et exprimant les principes généraux du projet qu'ils développeront, et le cas échéant la méthodologie qu'ils utiliseront.

- Les informations demandées sur les deux derniers points sont à considérer comme des annexes administratives qui viennent s'ajouter aux 5 feuillets du dossier de présélection :
 - **Les justificatifs** (datant de moins de 6 mois) de la régularité de la situation sociale et fiscale des entreprises impliquées dans l'équipe.
 - **Coordonnées** postales, téléphoniques et adresses électroniques de chaque membre de l'équipe, numéro de SIRET pour les entreprises.

